Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 33 (2007)

Heft: 3

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Jean Widmer, Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2004, 230 p.

Comment expliquer que les agitations communautaires et les conflits linguistiques qui les sous-tendent aient, apparemment, si peu d'impact en Suisse, comparativement à nombre de pays européens qui s'en trouvent régulièrement secoués ? Tous les ingrédients aptes à fomenter une telle effervescence y sont pourtant réunis : quatre langues nationales, deux appartenances confessionnelles dominantes, soit autant de puissants leviers mobilisateurs auxquels on pourrait ajouter un relief géographique susceptible de conforter un repli communautaire.

Dans le prolongement des travaux de Touraine (*Pourrons-nous vivre ensemble*?) et de ceux de Schnapper (*La communauté des citoyens* et *La relation à l'autre*), Widmer s'attache essentiellement à mettre en corrélation la dimension linguistique en tant que variable indépendante avec les comportements : d'une part, pour expliquer les différents rapports collectifs à une langue et, d'autre part, pour cerner les comportements traduits en termes de préférences politiques que de telles relations déterminent. En Suisse, les trois langues nationales – auxquelles est venu s'ajouter le romanche en 1938 – sont également des langues territoriales dans la mesure où celles-ci déterminent des collectivités territoriales et, par conséquent, des collectifs politiques, par opposition à la langue anglaise susceptible d'identifier des classes sociales. Dans cette perspective, l'auteur saisit l'opportunité du « laboratoire naturel » que représente le pays. De surcroît, l'appartenance linguistique est aisément saisissable par sa visibilité et docile, dès lors, au traitement statistique (p. 6).

Son propos introductif souligne également que le rapport à la langue détermine seulement un horizon dans lequel s'inscrit *l'expérience sociale* des citoyens. La notion d'expérience sociale, que l'auteur emprunte à la tradition ethnométhodologique, lui permet de bien nuancer les corrélations observables en l'espèce. Ainsi, « l'architecture linguistique » qui conditionne les mentalités ne gomme pas nécessairement les divers cadres de références à même d'en biaiser quelque peu les traductions. L'auteur évite ainsi l'écueil de lier de façon trop mécanique la dimension linguistique aux comportements politiques. Son propos théorique est abondamment illustré par des exemples de médiations préférentielles. Avant d'en relever des exemples particulièrement significatifs tout au long des chapitres qui structurent l'ouvrage, disons que l'analyse, très fine au demeurant, conduit l'auteur à envisager essentiellement les différences entre les Suisses romands et les Suisses alémaniques.

Dans un premier temps, l'auteur s'efforce de montrer comment le fait d'appartenir à une communauté linguistique peut expliquer des comportements étrangers à ce lien. Tel est l'objet du premier chapitre où le lecteur est

préalablement et utilement informé d'une situation linguistique relativement complexe. L'auteur nous dit ensuite que les campagnes électorales ne sont guère aiguillonnées par l'argument linguistique et que, par ailleurs, « l'allemand standard a un prestige négatif aux yeux des Alémaniques, parce qu'il est interprété communautairement comme la langue de l'Allemagne dont la puissance suscite à la fois admiration et crainte » (p. 25). La Suisse, enfin, n'est pas épargnée par l'introduction de l'anglais, surtout lorsqu'un discours élitaire tend à privilégier cette langue seconde dans le système éducatif: l'école n'est-elle pas au service des familles et celles-ci n'ont-elles pas intérêt à voir diplômés des enfants « économiquement compétitifs » ? (p. 52).

Dans un deuxième temps, Widmer met en évidence, à la faveur des chapitres suivants, les domaines complémentaires susceptibles, au contraire, d'être affectés par l'appartenance linguistique.

Ainsi, le deuxième chapitre nous renseigne opportunément, d'abord, sur le système des votations et élections à trois échelons politiques: les communes, les cantons et la Confédération. L'auteur y aborde plus franchement la contribution du rapport des différents acteurs aux langues: enseignants, médias, autorités politiques, mouvements sociaux et clergé, d'une part, et la définition d'une identité collective, d'autre part. Prenant l'exemple de ce dernier acteur, il note, au passage, que ce sont d'abord les cantons romands et protestants qui ont favorisé l'accès des femmes au droit de vote et à leur éligibilité, le catholicisme nouant, pour sa part, des relations différentes avec l'Etat en vertu de la langue. Quant aux mouvements sociaux, la culture politique de l'aire allemande est davantage marquée par la légitimité de la participation, plutôt que par la création d'un nouvel espace politique de revendication. Ce modèle culturel repose ainsi sur la conviction de pouvoir influencer le cours des choses. Il en résulte qu'une culture de la participation est plus encline à la mobilisation qu'une culture politique de la médiation. Voilà qui pourrait expliquer le faible taux d'activité des mouvements sociaux en Suisse romande (p. 74).

Dans le chapitre troisième, l'auteur développe les diverses formes de médiations symboliques et techniques dans le cadre d'une homologie entre le rapport à ces formes et le rapport à la langue. Les nouveaux médias de communication – échanges entre ordinateurs, autoroutes de l'information, multimédia – font certes émerger de nouveaux acteurs, mais qui ne pèsent, jusqu'ici, que très modérément sur le quotidien de la majorité des gens. De plus, la circulation des langages sous une forme numérisée est secondaire, si l'on sait que les nouveaux acteurs se positionnent « en extériorité au social déjà constitué » (p. 82). En revanche, le perfectionnement des médias traditionnels comme la radio, la télévision ou la presse écrite, entraîne un mouvement de recomposition du social, notamment par l'ouverture de nouveaux espaces de diffusion. Chaque région se voit, dès lors, obligée de négocier son accès aux médias nationaux et étrangers à l'intérieur d'espaces linguistiques débordant largement le cadre du territoire. Widmer observe encore, à propos des espaces radiophoniques et télévisuels, que si l'émetteur national a les faveurs des régions alémaniques, romandes et tessinoises, en revanche, les régions latines s'ouvrent davantage aux diffusions étrangères de même langue (p. 94).

Le chapitre quatre s'attache à traiter de ce qu'il est convenu d'appeler « les problèmes de société ». L'auteur s'inspire à ce propos du sociologue allemand Norbert Elias. Il reprend à son compte la façon dont Elias caractérise la société par sa capacité de contrôler le social, le psychisme et la nature. On devine aisément que de telles dimensions mettent en jeu l'architecture identitaire de la société et supposent une prise en charge de plus en plus lourde par les agents politiques. Widmer s'applique à souligner les différences de sensibilités entre les Romands et les Alémaniques en traduisant les trois dimensions retenues respectivement par l'écologie, la toxicomanie et l'égalité des sexes. Abordant d'abord celui de la nature, il évoque l'épisode des vaches

folles à propos duquel les journalistes germanophones furent beaucoup moins discrets que leurs collègues francophones pour souligner le caractère européen de la menace, avec pour toile de fond, le rejet par le pays de l'entrée dans l'Espace Economique Européen. Le psychisme est évoqué, à travers la toxicomanie, à la faveur d'un paradoxe. Comment se fait-il que les Romands, très chatouilleux sur le plan des libertés individuelles et prompts, par conséquent, à s'opposer à l'ingérence étatique dans la vie privée, s'inscrivent dans une logique de la punitivité à l'endroit des drogués ? En témoignent leur désapprobation et leurs interdictions des « scènes de la drogue » telles qu'elles se manifestent au grand jour à Zurich, à Bâle ou à Berne. La réponse est sans doute à chercher dans le fait qu'une fois la déviance reconnue comme punissable, elle doit être sanctionnée comme telle. Cette attitude n'empêche nullement de contester toute atteinte à la vie privée et aux libertés individuelles (comme le port obligatoire de la ceinture de sécurité, les limitations de vitesse, etc.) et d'en freiner, au besoin, la conversion délictueuse (p. 142). Quant à l'égalité des sexes, considérée à travers le droit de vote et l'éligibilité des femmes déjà évoquée dans un contexte confessionnel, on remarquera également des différences selon les appartenances régionales. Les cantons latins et urbains développent une attitude universaliste, s'y montrant plus ouverts que les cantons alémaniques. Par contre, si les cantons romands ont admis plus facilement l'égalité des sexes dans la sphère politique, ils renâclent davantage à l'accepter dans le domaine domestique. En Suisse allemande, en effet, sphère politique et sphère privée s'inscrivent dans la continuité (p. 159).

Le dernier chapitre reprend et développe sur un plan plus théorique des thèmes fondamentaux déjà abordés précédemment, comme la langue, l'identité et la collectivité, en insistant, cependant, sur le fait que le rapport aux langues exerce son influence dans une sphère qui n'a rien de linguistique.

Au sujet de la langue tout d'abord, l'auteur tente d'expliquer l'émergence de parlers ayant le statut de langue commune en Suisse alémanique, au détriment de la langue standard. Ainsi, il hasarde l'hypothèse selon laquelle l'expansion des parlers alémaniques serait due au développement de l'industrialisation à partir des périphéries conjuguée à la faiblesse du patriciat des grandes villes (p. 165). Cela nous vaut, au passage, d'utiles distinctions – parfois très subtiles – qui permettent de mieux saisir les rapports des gens à la langue et les implications sociales en découlant : ainsi des notions de plurilinguisme, diglossie, bilinguisme, langue standard ou normée, dialecte, patois et parler.

Avec un luxe de références théoriques qui nuit parfois à la clarté de l'exposé, il insiste ensuite sur le fait que les identités collectives sont assimilables à des construits symboliques qui ne déterminent pas directement les actions des divers acteurs, dans la réalité concrète du quotidien. Ceux-ci en configurent uniquement le cadre constitué par les principes institutionnels fondamentaux. Cette insistance sur la réalité des construits symboliques autorise l'auteur à critiquer une sociologie qui limite ses analyses aux seules interactions des individus, comme si les collectivités ou les institutions n'étaient pas des faits sociaux objectifs que les gens traduisent dans le concert de leurs activités ordinaires (p. 169). Dans le cours de cet exposé, Widmer ouvre une parenthèse à l'occasion d'un excursus sur l'approche ethnométhodologique – déjà évoquée dans son introduction – à la fois pour en souligner la fécondité heuristique, mais aussi pour en marquer les limites.

L'ouvrage s'achève sur des considérations relatives à la collectivité face à la modernité qui privilégie l'économisme et ne cesse de se signaler par des formes particulières de rejet. Le phénomène de l'immigration affluente et la figure des sans-papiers sont, pour l'auteur, très significatifs à ce sujet. Les politiques malthusiennes du pays, en ce qui concerne l'accès à la nationalité et au droit d'asile sont nettement plus affirmées en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, plus ouverte à l'extranéité. La continuité des sphères privée

et politique chez les Alémaniques nourrirait le sentiment d'une menace de l'immigré sur le privé, aisément convertie de ce fait en termes politiques. Mais l'écart entre ces deux sphères et le domaine économique expliquerait le paradoxe d'une possible intégration économique conjuguée à un rejet politique (p. 195).

La conclusion du livre nous ramène à notre interrogation initiale relative – rappelons-le – à la remarquable stabilité politique de la Suisse en regard notamment des conflits linguistiques qui ne cessent d'agiter et de fragiliser la Belgique. L'entremêlement des communautés dans certains cantons empêche la traçabilité d'une frontière linguistique et, par conséquent, la définition de deux grandes entités territoriales. Au surplus, les niveaux du pouvoir politique ne coïncident pas avec les régions linguistiques, contrairement à la Belgique ou au Canada. Le système des votations ouvert tant au niveau municipal qu'au niveau cantonal ou confédéral permet, au besoin, d'éviter que les revendications d'un quelconque droit du sol n'exacerbent les tensions communautaires. Si, d'aventure, des conflits sociaux s'articulent sur des particularismes linguistiques, ceux-ci ne doivent pas être nécessairement signifiés par ceux-là. Ou encore, le confort économique neutralise, le cas échéant, la préférence accordée à la langue. Enfin, l'opposition traditionnelle entre villes et campagnes peut venir brouiller les cartes du jeu politico-linguistique.

L'ouvrage de Widmer vient à point nommé pour enrichir le domaine de la sociolinguistique, une discipline qui s'impose de plus en plus à l'attention des chercheurs et du monde des sciences sociales Mais il y a plus. Les études transdisciplinaires sont souvent maladroitement construites, lorsqu'elles évoquent davantage une juxtaposition de disciplines plutôt que leur décloisonnement. Certes, l'appréhension de la réalité sociale et son explication scientifique, d'une part, l'exigence pédagogique de les faire partager dans les termes les plus intelligibles, d'autre part, postulent un découpage du savoir. Mais celui-ci ne se fait pas nécessairement dans le sens fonctionnel et, trop souvent, selon des lignes de moindres résistances, correspondant, le cas échéant, aux divisions officielles ou académiques. La nature du sujet donnait certes l'occasion de relever un défi. Celui de retrouver l'unité des sciences sociales car, comme y insiste l'auteur, les problèmes évoqués ne ressortissent pas à une seule science sociale. Mais il fallait également préserver l'autonomie de chacune. Pari gagné en ce qui concerne le présent ouvrage.

La recension du livre de Jean Widmer me donne l'occasion d'acquitter une dette à son égard. J'avais, en effet, entamé avec lui un dialogue particulièrement fécond mais trop brutalement interrompu par son décès. Ses conseils et ses ouvrages m'ont néanmoins servi utilement pour m'éclairer sur des points encore mal élucidés de la sociolinguistique. Les sociologues de la communication et de la sociolinguistique ont certes perdu un éminent spécialiste. Mais ses travaux dont celui que j'ai eu l'honneur de présenter, sont là pour témoigner de la richesse et de la rigueur d'une pensée toujours stimulante

Michel De Coster, Université de Liège
Adresse privée : 27/021 Boulevard d'Avroy,
B–4000 Liège (Belgique)
jacqueline.bodart@skynet.be

Marie-Noëlle Schurmans, Les Solitudes, Paris : P.U.F., coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2003, 290 p.

Marie-Noëlle Schurmans est connue, notamment, pour ses travaux sur les représentations des maladies mentales – l'objet de sa thèse de doctorat – et du coup de foudre amoureux. Poursuivant ses recherches dans le domaine de la sociologie de la connaissance afin de mieux comprendre les rapports unissant représentations et actions, elle apporte aujourd'hui une nouvelle étude empirique sur le thème des solitudes et, plus largement, du lien social; étude qui a été distinguée par

le Prix 2004 de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

L'objectif de cette recherche à visée compréhensive est de mettre en évidence la diversité des représentations de l'expérience de solitude afin de « briser le stéréotype négatif » (p. 82) qui lui est lié et d'apporter des éléments de compréhension à ce qui détermine la solitude, c'est-à-dire ce qui unit les différentes expériences de solitude.

S'appuyant sur l'indissociabilité des caractères contraints et « habilités » de l'acteur (notamment Giddens), cette enquête se distingue des autres recherches sur la solitude en la définissant en dehors de références à des caractéristiques sociologiques spécifiques (les célibataires, les personnes séparées, divorcées, veuves, à la retraite, etc.). Ainsi, il s'agit de comprendre le sentiment de solitude, non en le référant a priori à des conditions objectives de l'existence, mais aux représentations des acteurs: la solitude « implique une définition de la situation », dit l'auteur (p. 52).

A partir d'une pré-enquête exploratoire, l'auteur construit une typologie de huit formes d'expérience de la solitude sur la base de critères de différenciation, caractérisant la situation de solitude: la conception de la « place de l'acteur » c'est-à-dire le rôle que la personne s'attribue quant à l'origine de la situation (imposée ou choisie) et le « rapport au temps ». Cette dernière dimension se subdivise en deux composantes, à savoir la modalité de mise en place de la solitude (immédiatement ou progressivement) et son caractère circonscrit (passée, terminée) ou non (quotidienne, accompagnant la trajectoire de vie). Croisés entre eux, ces critères donnent huit formes, nommées: la perte, l'exil, la mise à l'écart, la mise en marge d'une part (ici la solitude est vécue comme rejet, elle est perçue comme subie), initiatique, apprivoisée, défensive et incorporée d'autre part (ici elle est vécue comme retrait, elle est désirée).

Qu'en est-il de ce modèle? Tout d'abord, il convient de relever qu'il a permis de classer trois récits sur quatre de l'ensemble du corpus recueilli (331 récits). Ce résultat confère donc au modèle un premier élément de validité et une certaine pertinence.

Quelles sont les conséquences de l'expérience de solitude pour les personnes? Selon l'auteur, le phénomène de la solitude conduit à une « mise à l'épreuve » de la personne puisque le sentiment premier qui en résulte est une « agentisation » du parcours, c'est-à-dire un vécu perçu comme contraint et immuable, imposé par l'extérieur (par l'environnement, les proches) ou par une « différence de soi-même » – jugée – constitutive mais non désirée. Le mouvement de rééquilibrage qui s'ensuit correspond à « un réajustement constant des pondérations entre les différents pôles opposés [dépendance et conformité extrêmes vs indépendance et singularité extrêmes] »(p. 141), ce dernier étant vecteur d'« actorialité », c'est-à-dire de transformation de soi – être l'acteur de sa vie – par le dépassement des logiques de la contrainte et la participation à l'équilibrage entre l'individuel et le collectif.

Un autre apport de la recherche de M.-N. Schurmans est d'avoir complété un état des lieux descriptif et statique des expériences de solitude (les huit formes de solitude) par une étude diachronique des dynamiques de la solitude, à travers la trajectoire des personnes. Comment les personnes passent-elles d'une solitude à l'autre et l'interprètent-elles différemment au fur et à mesure de leur parcours? Comment l'apprivoisent-elles et/ou en sortent-elles? Il apparaît ainsi que, si la solitude se comprend, du point de vue des personnes interrogées, comme le constat d'un déséquilibre (par défaut et/ou par excès) dans l'échange socialement institué, le travail de rééquilibration peut se faire de deux manières: soit par la reconstitution d'une pratique sociale tout en réaffirmant, à nouveau, les principes et logiques à son fondement, soit par une remise en question des principes et logiques allant jusqu'à l'établissement d'une « nouvelle conception de l'échange », conduisant à mettre en œuvre une nouvelle pratique correspondante, « innovante » (p. 261). En d'autres termes, le rééquilibrage peut se

réaliser selon deux modalités, l'une par la remise en marche (une « réparation ») d'une pratique du lien social (mais en gardant sa logique initiale sous-jacente), l'autre par une remise en question des représentations du lien social et l'apport d'un nouveau « rapport à la structure du lien social ».

Mais alors « qu'est-ce qui est à l'origine du sentiment de solitude? » La réponse à cette question confirme le cadre théorique engagé par l'auteur: « s'éprouver comme un être humain est lié à la recherche d'un équilibre entre appartenance et singularité, entre grégarité et singularité. » (p. 64). Envisagée comme action plutôt que comme état, l'expérience de la solitude représente, conclut-elle, « l'un des lieux de notre socialisation » (p. 277), c'est-à-dire du processus où l'acteur fait l'apprentissage de la pratique – normée, instituée – du lien social, en même temps qu'il participe à l'élaboration des modalités instituées qui sous-tendent cette pratique. Il apprend les cadres sociaux institués comme il façonne les siens. Ainsi, la négativité qui est associée d'ordinaire à la solitude, tant dans les représentations de sens commun que dans les définitions des recherches en sciences humaines, viendrait d'une mise en doute de la valeur de l'intériorité; cette mise en doute étant accentuée, selon l'auteur, par la pression des logiques économiques et technocratiques dominantes d'aujourd'hui (p. 278–9).

Avec Les Solitudes, l'auteur livre une recherche compréhensive fouillée des situations de solitude, menée avec sensibilité et vigilance – notamment vis-à-vis du choix des mots qui organisent la pensée du chercheur –, rédigée dans un style d'écriture qui rend la lecture agréable – même si certains effets de langue peuvent conduire parfois à embrouiller le lecteur.

La contribution de M.-N. Schurmans fournit l'occasion de rappeler quelques aspects fondamentaux du fonctionnement de la démarche scientifique en sociologie. Par un travail minutieux de déconstruction des stéréotypes, d'analyse de l'étymologie des mots utilisés pour penser la solitude et de critique des définitions sociologiques – qui tendent à réduire cette dernière aux situations objectivées ou à la restreindre aux seules situations empreintes de négativité – cette recherche montre combien la sociologie compréhensive, lorsqu'elle étudie les représentations sociales, peut produire des modèles théoriques rendant compte d'une vaste réalité sociale. De ce fait, elle représente aussi un exemple de rupture épistémologique relativement admirable. Mais il convient de relever que si la rupture épistémologique se construit notamment par le détour à travers les acquis théoriques et empiriques et par le contrôle exercé sur le langage, ce contrôle mériterait ici d'être poussé encore plus loin: certes l'auteur brise les stéréotypes de la solitude par l'étymologie du mot qu'elle rappelle, par l'histoire de la solitude qu'elle relate, par ses observations empiriques et par la méticuleuse analyse de son corpus de récits, mais la définition de son objet garde un caractère sub-objectif: la solitude reste une « déstructuration » de la pratique sociale, voire une « altération » (p. 215).

La recherche de M.-N. Schurmans pourrait être envisagée dans une autre perspective, tant sa fécondité heuristique soulève des questionnements. Le modèle de ces types de solitude ne révèle-t-il pas les attentes subjectives liées à la vie sociale en général? Les types de solitude ne reflèteraient-ils pas différents rapports aux attentes issues de la pratique sociale, que les personnes véhiculent dans leur appréhension des liens sociaux? Dans cette optique, plutôt que de s'appliquer uniquement aux situations solitaires, ce modèle pourrait être utilisé pour comprendre d'autres types de pratiques sociales, comme par exemple l'amitié, la vie de couple, la vie de famille, les conflits interpersonnels, etc.

En conclusion, cette étude représente un double apport: empirique d'une part, par l'étude détaillée des représentations de la solitude ne se réduisant pas aux conditions objectives du phénomène et s'appuyant sur une large diversité de situations de vie; théorique d'autre part, en proposant un modèle actanciel ayant un fort potentiel de généralité, qui mériterait d'être confronté à d'autres mo-

dèles actuels, afin que la sociologie synthétise davantage ses résultats et donc systématise plus rigoureusement ses concepts.

Stéphane Cullati
Institut d'anthropologie et de sociologie,
Faculté des Sciences Sociales et Politiques
Université de Lausanne
Bâtiment Anthropole, CH–1015 Lausanne

et

PACTE, UMR CNRS / Grenoble Universités
Le Patio, B.P. 47, F–38040 Grenoble Cedex 9
Stephane.Cullati@gmail.com

Pierre Bouvier, Le lien social,
Paris : Gallimard (Folio), 2005

Dans cet ouvrage, Pierre Bouvier s'est lancé dans une entreprise pour le moins périlleuse : tenter de circonscrire un objet labile, une notion passe-partout et polysémique, le lien social. A l'entame de sa réflexion, l'auteur signale d'ailleurs par une question – « le lien social est-il une donnée ou un projet ? » (p. 38) – l'ambivalence fondamentale de son objet. Partagé entre deux appréhensions, l'une qui le considère comme une réalité acquise et quasiment palpable, l'autre comme le produit discursif des philosophies sociales, le lien social pose aux sciences de la société davantage de questions qu'il ne semble apporter de réponse, alors même qu'il en est une des notions constitutives. La pluridisciplinarité revendiquée par l'auteur, qui s'inscrit dans des perspectives anthropologique et sociologique mais également philosophique et historique, laisse initialement penser que le voile pourra être (enfin) levé sur la confusion née de cette ambivalence.

La première partie de l'ouvrage a le mérite de confronter le lecteur aux racines philosophiques de la question. Partant d'une définition très large du lien social qui se présente, à ce stade de la réflexion, comme « un signifiant dont le sens s'inscrit dans le registre du social et en dit une des modalités » et comme un « rapport spécifique relevant de la nature des sociabilités » (pp. 32–33), l'auteur remonte jusqu'à l'Antiquité afin de montrer comment, d'une part, ce signifiant est progressivement modelé en fonction des circonstances historiques et comment, d'autre part, son contenu est la résultante de stratégies visant à modifier ou à perpétuer ces mêmes circonstances. De Homère aux pères fondateurs de la sociologie, tous les penseurs occidentaux ont, selon Bouvier, dans des acceptions différentes poursuivi un même objectif : la définition d'un lien social à même de régir la société. Si Hobbes, Locke, et Rousseau ont réfléchi sur « la mise en société » (p. 61), c'est-à-dire sur l'organisation politique de la cité sur la base de principes définis comme fondamentaux, Marx et Proudhon se sont moins arrêtés sur les « finalités cohésives » poursuivies par leurs prédécesseurs qu'ils n'ont tenté de « déconstruire les valeurs dominantes, [d'] étudier leur fondements afin d'accéder à la nature réelle des rapports sociaux ». (p. 81). Bien que cette perspective ouvre la voie au glissement progressif qui conduit le lien social à devenir objet d'investigation, elle n'en demeure pas moins attachée à une morale politique du lien qui attribue un rôle spécifique à diverses institutions (l'Eglise, l'Etat, les associations) ou le leur refuse.

La seconde partie de l'ouvrage illustre avec force comment Durkheim, tout en critiquant l'approche de Marx et de Proudhon, s'en nourrit pour poser les bases des sciences sociales. Pierre Bouvier démontre toutefois que la sociologie durkheimienne ne se débarrasse pas complètement des objectifs cohésifs en plaçant en son centre le concept de solidarité dont la double teneur, tout à la fois analytique et prospective, donne « les clés d'une compréhension méthodique des phénomènes *a priori* disparates et contradictoires » (p. 170). Si ce concept recèle une forte capacité heuristique en offrant une lecture inédite des liens sociaux, il prescrit en même temps des modalités pour maintenir ou revenir à un idéal de cohésion dont les fondements collectivistes auront tôt fait d'être critiqués par Weber puis ses émules. Par delà

ces divergences s'instaurent, selon l'auteur, un débat et des échanges intellectuels par revues interposées, qui sont les marques les plus visibles et les plus concrètes de l'émergence des sciences sociales et de leur autonomisation progressive.

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur insiste: « la relative absence du terme jusqu'à une date récente ne veut pas dire que le concept n'était pas présent chez tous ceux, de Rousseau à Durkheim, qui se sont penchés sur l'état de la société » (p. 245). Pierre Bouvier tente en effet de repérer dans l'histoire de la philosophie puis de la sociologie les traces d'un objet qui, selon lui, préexiste à sa conceptualisation. Ainsi qu'il eut été question par le passé de contrat social ou d'ordre social, ou qu'actuellement les notions d'exclusion et d'inclusion retiennent l'attention renvoie à une seule et même réalité, celle du lien social et de ses avatars. Il en va de même pour des concepts issus des diverses traditions sociologiques: d'Anderson à Bourdieu en passant par Becker ou Goffman, Pierre Bouvier s'efforce de débusquer du lien social chez des auteurs qui n'emploient pourtant pas le terme. Il y a là comme une forme d'éclectisme présent dans les deux tiers de l'ouvrage.

La troisième et ultime partie révèle d'ailleurs les failles de ce raisonnement, incontestablement érudit. Ce volet conclusif dans lequel l'auteur propose une analyse du « délitement [contemporain] du lien » (p. 245) repose en définitive sur une approche réifiante qui débouche, à son tour, sur une série de considérations quelque peu convenues sur le monde actuel: le désenchantement, la perte de sens et la déréliction en seraient les caractéristiques principales. Si la perspective socio-anthropologique en tant que telle est intéressante, elle est étouffée par cette conception du lien social comme une réalité *per se*. Par exemple: proposant une analyse de la *télé réalité* et des relations qu'elle met en scène – un choix arbitraire que la vocation essayiste de l'ouvrage autorise – Pierre Bouvier en arrive à la conclusion suivante: « Il ne s'agit ni de solidarité, ni de lien social mais de cynisme et de cruauté symbolique, sinon physique (...) Le lien ne se fait que dans la finalité de l'intérêt ponctuel de chaque participant » (p. 287). A l'inverse, alors qu'il propose une brève analyse des « squarts », ces espaces autogérés qui font également office de lieux de création artistique et de galeries d'exposition, l'auteur écrit: « [les squarteurs] prolongent des gestes et des valeurs, ceux entre autres de la maîtrise de la matière, de la force physique et de l'habileté manuelle (...) ils le font dans un contexte symbolique qui, dans son projet, met en exergue (...) une activité qui se rattache à du travail, dans une arène où prévalent cependant les notions de libre choix, de liberté et de réalisation existentielle, individuelle et collective. Ils établissent des liens sociaux où coexistent des expressions personnelles, mais également plurielles » (pp. 323–324). Soit deux cadres sociaux de nature divergente: le premier incarne dans la perspective de Bouvier le « délitement » actuel du lien social, le risque de sa disparition, alors que le second apparaît comme le lieu où celui-ci se trouve sauvegardé voire réaffirmé.

En somme, à la question initiale – « le lien social est-il une donnée ou un projet? » – l'auteur oppose une réponse qui fait du projet une donnée. Autrement dit, il ne se départit jamais complètement d'une posture téléologique. Les propositions de Pierre Bouvier reviennent à faire des disciplines anthropologique et sociologique les garants de la teneur positive des liens sociaux. Cette posture amène une interrogation: si comme l'affirme Pierre Bouvier, « le social n'est pas réductible au lien qui s'instituerait entre ses constituants », de quelle autre nature seraient donc les liens auxquels il refuse l'épithète « social »? Sa réponse consiste en une distinction de « degrés de sociabilité », en une échelle abstraite (pas toujours très claire) qui s'étend du « Je » au « Nous », en passant par le « On ». Alors que le « Je » se caractériserait avant tout par une forme d'instrumentalisation du lien social au profit de l'individu, le « On » est défini comme un simulacre impersonnel auquel recourent les média (la *télé réalité* joue par exemple sur les deux tableaux du « je » et du

« on ») ; seul le « Nous » semble alors remplir les conditions (à l'instar des « squarts ») pour prétendre à l'appellation pleine et entière de « lien social ». On se demande où sont passés les acquis de la théorie de Norbert Elias, pourtant cité : un « je » implique toujours et inévitablement un « nous ». N'y a-t-il pas, en effet, même dans l'individualisme le plus cynique une part irréductible de social ? Revient-il vraiment au socio-anthropologue de statuer sur ce qui est de l'ordre du lien social authentique ou de son instrumentalisation (synonyme ici d'altération) ?

Cette position est d'autant plus regrettable que la définition de la socio-anthropologie laissait entrevoir une approche qui privilégierait l'usage que les acteurs sociaux font de la notion de lien social. Celle-ci est fréquemment mobilisée tout à la fois pour rendre compte des changements actuels, les déplorer ou revendiquer une mise en contact formelle entre des sphères de la société isolées les unes des autres. Placé au cœur de nombreuses controverses contemporaines, le lien social désigne dans ce contexte moins un lien collectif authentique qu'un moyen d'appuyer la tentative des acteurs sociaux d'exercer une certaine emprise sur ce qui les lie au monde. Quand bien même cette tentative n'aboutit à rien, un lien social subsiste malgré tout, dans la mesure où volontairement ou non, qu'il soit un « inclus » ou un « exclu », cynique ou bienveillant, l'être humain reste un être en lien avec son monde.

Le malaise éprouvé à la lecture de l'ouvrage de Pierre Bouvier provient donc de cette tendance à réduire le lien social à une forme de solidarité proche de la posture et de la morale durkheimiennes. En conclusion, on en vient à douter de la valeur heuristique de la notion de lien social qui, de deux choses l'une, est soit un principe moralement situé, soit le postulat fondateur des sciences sociales. La première définition empêche le travail sociologique de se réaliser pleinement, la seconde l'invite à se déployer sans lui fournir pour autant des outils d'analyse adéquats. Malheureusement, l'auteur a opté pour une voie médiane qui interroge le lien social au prisme d'une définition qu'il ne remet jamais en question. En conséquence de quoi, la lecture de l'ouvrage achevée, l'ambivalence reste intacte.

Yannis Papadaniel
Institut d'anthropologie et de sociologie
Université de Lausanne
Yannis.Papadaniel@unil.ch

Michel De Coster, Les enjeux des conflits linguistiques. Le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien, Paris : L'Harmattan, 2007, 225 p.

En prenant le français comme cas d'espèce, Michel De Coster propose une analyse sociologique (par distinction avec d'autres approches, sociolinguistique, ethnologique ou historique par exemple) des conflits linguistiques et de leurs enjeux. Selon lui, le postulat sociologique est que ce type de conflits ne tourne pas exclusivement autour de l'identité culturelle, ses enjeux concernent les divers niveaux d'une société : le social, l'économique et le politique autant que le culturel. C'est donc l'ensemble de ces enjeux que l'auteur veut dégager.

L'ouvrage est subdivisé en trois parties. Dans la première, les conflits linguistiques sont décryptés à partir de la grille proposée par le système de classes dans sa relation avec la religion et la langue. Dans la seconde, qui est la principale, le regard prend du recul pour saisir le niveau sociétal et traiter du rôle de la langue dans l'affirmation des identités collectives : ethnies, communautés, nations. Dans la dernière, le professeur de Liège renverse la perspective. En posant comme acquis le droit à « sa » langue, il porte l'attention sur les modalités de sa mobilisation à des fins de revendication autonomiste, et cela dans un contexte sociétal marqué tant par l'interdépendance économique que par les flux migratoires.

Une des grandes qualités de cette étude est de s'appuyer sur un cadre conceptuel clair

et précis. Les notions principales sont toutes clairement et sobrement définies, par ex. la série de groupements classe, communauté, ethnie et nation, ou encore les formes d'association telles qu'intégration, assimilation, adaptation, et ces définitions précisent à chaque fois la relation qu'entretient chaque notion avec la langue. Quant à cette dernière, les distinctions entre langue standard, dialecte et patois sont rappelées, comme aussi entre bilinguisme (individuel ou collectif) et diglossie, ce dernier terme renvoyant à l'utilisation alternée de deux langues selon les sphères de vie (par exemple, vie publique et professionnelle versus vie familiale et privée), ce qui entraîne dans la règle la dominance de l'une (celle de la vie publique) sur l'autre. On n'en attendait pas moins de l'auteur d'une *Introduction à la sociologie* qui en est à sa sixième édition[1] ; peut-être cette clarté conceptuelle paie-t-elle ici et là tribut à une certaine simplification, et met-elle sous le boisseau les débats théoriques et idéologiques auxquels certaines de ces notions ont donné et donnent toujours lieu. Mais l'avantage est là : quand l'auteur parle, on saisit sans équivoque ce qu'il veut dire, ce qui tranche avec trop d'ouvrages de la discipline dans lesquels les auteurs cultivent le flou conceptuel et l'ésotérisme langagier. L'énoncé rigoureux du cadre théorique et conceptuel est, en sociologie comme ailleurs, la condition *sine qua non* d'un vrai débat scientifique, c'est-à-dire d'un débat qui permette de progresser dans la connaissance d'une réalité.

Une autre qualité de l'étude – sa qualité *princeps* – est de suivre une démarche comparative. La comparaison s'opère dans l'espace international puisqu'elle porte sur trois pays, mais aussi sur un espace frontalier, entre les Flandres belge et française (ce qui représente une excursion vers un quatrième pays), et encore au niveau intra-national, par exemple au Canada entre le Québec et l'Acadie ou en Suisse entre la Romandie et la Suisse italophone (ce qui représente une excursion vers une autre langue latine). La comparaison permet de dégager les régularités au-delà des idiosyncrasies, et aussi de démontrer que ces dernières ne sortent pas de la cuisse de Jupiter, mais résultent d'une combinaison entre une spécificité historique et des régularités socioculturelles partagées.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer un ouvrage foisonnant de faits rendus intelligibles grâce à un cadrage sociologique rigoureux. Signalons à titre d'exemple la brillante analyse des non-lieux de l'identité wallonne : si dans l'histoire de la Belgique moderne, les Flamands ont été l'objet d'une domination de classe accompagnée d'une domination idéologico-culturelle, en revanche dès le moyen-âge le pays flamand a une existence géopolitique magnifiée par une reconnaissance culturelle : Bruges et Gand, entres autres, furent des cités phares du développement de la bourgeoisie et du commerce en même temps qu'illustres par leur architecture et leur peinture. Dans l'histoire des arts, il existe une peinture flamande universellement célébrée, mais on ne parle pas de peinture wallonne, au point que de grands peintres belges, wallons de fait, sont cités en tant que représentants de l'art flamand. Et voici qu'aujourd'hui, l'ancrage historique et culturel flamand sous-tend la revendication autonomiste, alors que les Wallons souffrent de leurs « non-lieux identitaires ».

Une recension dans une revue scientifique se doit d'être critique, ne serait-ce que pour relancer le débat scientifique. Disons d'abord que quelques cartes géopolitiques et linguistiques accompagneraient heureusement la lecture. Je doute fort que, le lecteur belge excepté, nombreux soient ceux qui ont une vision claire du découpage linguistique du pays, qu'à part les Suisses on sache situer la région où le romanche continue à survivre, et que la majorité des Européens, universitaires compris, puissent placer l'Acadie sur la carte, ou encore la minorité francophone de l'Ontario! Ensuite, si j'ai apprécié que les conflits linguistiques soient analysés dans la première partie à la lumière de la structure et des conflits de classe, j'ai été surpris par

1 De Coster, Michel ; Bernadette Bawin et Michel Poncelet (2006), *Introduction à la sociologie*, 6è éd., Bruxelles : éd. De Boeck-Université.

la disparition totale de cette perspective par la suite, quand l'auteur se situe, selon lui, au niveau sociétal. Est-ce à dire que le système de classes ne contribue pas à structurer communautés et ethnies? Que les conflits linguistiques dresseraient comme un seul homme des « communautés » compactes les unes contre les autres, indépendamment des appartenances de classes de ses membres? J'en doute.

Enfin, le titre comme l'introduction de l'ouvrage placent au même niveau les trois cas nationaux. Dans le corps du livre, le traitement est très inégal, du point de vue quantitatif mais aussi du point de vue qualitatif. Si le cas belge est présenté sur plus de cinquante pages, une trentaine portent spécifiquement sur le Canada et quinze sur la Suisse. Pour en rester à ce dernier pays, si De Coster s'appuie sur de bons auteurs et en particulier sur les travaux de notre regretté collègue Jean Widmer, parfait bilingue et assurément le meilleur analyste des questions linguistiques en Suisse, il ne semble pas avoir pris connaissance de la littérature en langue allemande et, par ailleurs, n'évite pas certaines approximations; pour ne donner qu'un exemple, quand il parle de Fribourg, il n'est pas clair s'il parle de la ville de Fribourg avec ses communes avoisinantes, ou du canton dans son ensemble (cf. p. 34, 130s.). Signalons aussi à l'auteur qu'à son tour il apporte sa contribution à ce « non-lieu » helvétique qui consiste, dans les pays voisins, à dénaturaliser et s'approprier les Suisses illustres (exemples: Giacometti, Cendrars, ou encore Le Corbusier); il parle de « l'historien *allemand* Herbert Lüthi », qui est un Bâlois de vieille souche (p. 123)!

En fait, plutôt que de s'engager dans un comparatisme « neutre », il me semble que ce Wallon qu'est De Coster a voulu prendre de la distance afin de s'efforcer d'analyser en profondeur, et avec sérénité, le conflit linguistique qui divise son propre pays. Alors que les questions linguistiques, en Belgique comme ailleurs, sont dans la règle vécues et réfléchies sur le plan strictement régional ou national, ce sociologue impliqué a voulu prendre du champ pour les analyser en profondeur et sereinement. La démarche comparatiste, comme le cadre théorique, sont ainsi les garants méthodologiques de la qualité de l'éclairage apporté. Comme tel, cet ouvrage mérite de figurer non seulement dans les bibliothèques des chercheurs universitaires, mais aussi dans celles des spécialistes des médias soucieux de donner de la profondeur à l'actualité, et aussi des politiques attentifs à contribuer à la résolution des conflits.

Christian Lalive d'Epinay
Université de Genève
40 D, route de Malagnou, CH–1208 Genève
christian.lalive@socio.unige.ch

Anne Paillet, Sauver la vie, donner la mort. Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale, Paris: La Dispute (Corps santé société), 2007, 286 p.

Au travers de cet ouvrage, issu de son travail de thèse, Anne Paillet pousse les portes d'un monde particulier. L'auteure a réussi, de par son enquête de terrain, à se fondre pendant une année dans le quotidien d'un service de réanimation néonatale au sein d'un Centre Hospitalier Universitaire d'une grande ville française. La méthode utilisée allie l'observation des pratiques, l'écoute active des discussions et des entretiens compréhensifs. De la sorte, elle fait apparaître les divergences, les incertitudes et les doutes qu'expérimente une équipe soignante face aux situations de leurs jeunes patients. Cette étude contextualisée rend sensible aux difficultés inhérentes à ce type de service et restitue une approche délicate des décisions de vie et de mort avec, au final, les questions récurrentes qui se cachent derrière: quand arrête-t-on une réanimation et quand la poursuit-on? D'où le titre quelque peu percutant de son livre. Elle guide, ainsi, le lecteur sur les chemins d'une réflexion beaucoup plus large qu'est la sociologie de l'éthique et surtout la manière dont se construit cette dernière.

Dans la société actuelle, le terme d'éthique envahit bon gré mal gré le monde hospitalier et inonde tout autant le monde profane. Au cours des dernières décennies, les médias ont sorti de l'ombre hospitalière des problématiques refoulées jusqu'alors par les professionnels de la santé. De nos jours, des mots et expressions comme acharnement thérapeutique, euthanasie fleurissent, comme en témoignent les affaires juridiques défrayant la chronique. Mais au-delà des méandres d'un jargon technique très en vogue, il se profile des questionnements beaucoup plus prosaïques. La société moderne, assurément, reste perplexe face à ces problèmes ; elle s'interroge et se demande jusqu'où les limites de la vie et, donc, de la mort peuvent être repoussées. En arrière plan, c'est le thème du vivre et du mourir dans la dignité qui émerge inexorablement, ainsi que l'attitude morale sous-jacente qui y est associée.

Dans la première partie de son livre « l'éthique en acte », Anne Paillet indique très justement que l'activité principale d'un service de réanimation néonatale ne se situe pas, pour l'essentiel, dans la prise de décision d'arrêt ou de poursuite, mais bien dans le soin et la surveillance de ses patients. C'est pourquoi, la chercheuse, avant d'entrer dans le vif du sujet, dresse un descriptif de la réanimation néonatale pour les néophytes et les personnes non rompues à la terminologie médicale. Elle décrit clairement les différentes étapes de la prise en charge des nouveau-nés que sont le « sauvetage », la « stabilisation » et les séquelles neurologiques rencontrées. Par la suite, dans une analyse fine, elle rend compte des pratiques d'arrêt et de poursuite de réanimation rencontrées au contact de son terrain d'enquête. L'évidence est que la faible fréquence de ces situations ne traduit pas forcément l'impact réel sur la vie de l'équipe et sur son activité. Alors, elle met en exergue l'ampleur significative de la pénibilité du travail en pointant la dimension morbide et les perspectives de handicaps majeurs, ainsi que l'implication des professionnels dans la fabrication de ceux-ci comme l'explique un médecin : « Constater que l'on a fait vivre des gens qui ne sont pas sortis sur leurs deux pieds, (...), qui ne reconnaissent absolument pas les gens autour d'eux, qui manifestent en bavant un peu plus fort quand il y a de la famille (...), ça c'est monstrueux. » (p. 37).

L'auteure indique comment se mettent en place les prises de décisions d'un point de vue normatif et décline quatre principes. Le premier étant ce qu'elle nomme « la réanimation d'attente », qui fait suite à l'urgence initiale, en attendant d'infirmer ou de confirmer les craintes de départ. Le second principe est qu'il s'agit de décisions médicales. Le troisième est celui de « la collégialité » des décisions qui semble être quasi inexistante et rester un apanage médical. Le dernier principe est celui « d'avoir des gestes clairs », en d'autres termes, lors d'une décision d'arrêt, une injection létale est administrée et dans le dossier médical apparaît uniquement « décédé à telle heure » (p. 68). Dès lors, il se dessine une division claire entre les membres de l'équipe ; avec d'un côté, les médecins seniors qui craignent d'arrêter la réanimation à tort et se concentrent essentiellement sur l'évolution de l'enfant, pour éviter de tomber dans l'eugénisme. Pour ce faire, les médecins adoptent une attitude protectrice envers les parents en les excluant du processus décisionnel. D'un autre côté, les infirmières et les internes prônent le droit à l'information et prennent en compte l'intérêt de l'enfant corrélé au contexte familial, en induisant une certaine anticipation sur l'avenir avec l'idée de « charge pour les parents » (p. 85). En dépit de désaccords sur les convictions, la ligne de conduite, dictée par les médecins, est suivie par l'ensemble, même si : « Chacun est en fait continûment tiraillé entre des principes contradictoires et personne ne semble certain du bien-fondé de son point de vue. » (p. 95).

Somme toute, à la fin de sa première partie Anne Paillet montre le lien pouvant exister entre morale et position professionnelle, et se charge de l'expliciter dans la partie suivante qu'elle intitule « la fabrique des convictions », où elle analyse comment la construction morale s'établit socialement dans la sphère

hospitalière et se transmet avec une efficience surprenante. L'auteure s'attache alors à décrire la manière dont se façonnent les « cultures distinctes » et s'appuie sur différents écrits émanant des professionnels eux-mêmes. Ainsi, la vocation médicale semble inspirée dans ses soubassements par l'idée de lutte acharnée contre la mort et par la métamorphose du statut social de l'enfant. Il est vrai, que face aux débats ambiants sur l'éthique, certaines problématiques deviennent plus accessibles au grand public. Indubitablement, une modification des principes juridiques et déontologiques voit le jour, notamment sur le droit des patients à l'information, engendrant une rhétorique médicale de défense de la vie et de protection de l'entourage. Qu'en est-il du monde infirmier? L'évolution de leur profession voit l'émergence d'un savoir spécifique doté d'un double aspect technique et humain. Ainsi, la professionnalisation du métier engage les infirmières à « s'affranchir » de l'emprise du religieux mais également du monde médical, en initiant et en tentant un certain contrôle sur les médecins et leurs pratiques.

Au final, l'ancrage culturel de ces professions entraîne des évaluations et des implications bien différentes face aux décisions d'arrêt ou de poursuite de réanimation. Chacun se sent légitime de par la transmission et l'intériorisation de pratiques, de savoirs et d'idéaux propices à l'élaboration d'une culture commune ou distincte, en renforçant, ainsi, les convictions morales des uns et des autres. De ce fait, les médecins soumis au « préalable diagnostic » et à « l'acceptation de l'incertitude » ont tendance à se canaliser sur les faits présents. Cette norme les entraîne, alors, sur le versant du « surjeu de l'optimisme » avec le but ultime de maintenir une dynamique d'équipe, comme l'explique ce médecin : « Si tout le monde est sûr du (mauvais) pronostic et qu'il y a quelqu'un qui veut continuer (la réanimation), ça ne marchera pas. (...). Donc il faut absolument passer le message qu'on n'est pas sûr du pronostic et que tout va aller bien !...il faut des gens qui soient capables de cacher tout ça et d'avancer dans le doute ! » (p. 207–208). Ce discours indique combien l'interventionnisme prime malgré les risques de séquelles possibles pour l'enfant, d'autant plus que le risque juridique semble encore lointain. Ce faisant, les infirmières mobilisent plus facilement la « propension au pessimisme » pour éviter les « mauvaises surprises » médicales (arrêt non prévu, séquelles majeures) et s'efforcent de retraduire le discours complexe des médecins. Cette attitude leur permet d'être la sonnette d'alarme médicale de l'acharnement, pour preuve cette réplique acerbe d'une infirmière à un médecin évoquant une amélioration clinique : « En tout cas, il ne fera pas Polytechnique, lui, c'est sûr ! » (p. 214). Leurs interactions avec les parents les placent en acteurs privilégiés de la confidence mais soumis à la norme du secret médical, ce qui engendre un certain discrédit : « Quand il faut leur dire je ne sais pas, moi je ne peux rien vous dire, il faut demander aux médecins, ça nous décrédibilise, nous, par rapport aux parents. » (p. 257). Finalement, c'est cet imbroglio de socialisation, de professionnalisation, d'intériorisation, de coûts et de préservation de soi qui semble poser les fondements des attitudes et des convictions morales.

Cette recherche empirique apporte un éclairage et des éléments de compréhension sur un sujet délicat et polémique comme l'éthique et sa construction sociale issue de divergences professionnelles. Au-delà, n'est-ce pas une évolution de la société que nous percevons avec la question de plus en plus présente des droits du patient à l'information ? Et finalement, la question latente de savoir à qui revient le pouvoir décisionnel ? C'est l'image de la forteresse hospitalière prise d'assaut par la cité mettant sur la place publique des débats auparavant inexistants. Certes, la sociologue Anne Paillet n'est pas là pour porter un jugement sur les décisions médicales de vie et de mort. Mais sa démarche permet d'apporter des éléments de réflexion sur les débats actuels, et montre comment les acteurs évoluent et agissent dans un système qui les dépasse. Dans tous les cas, l'auteure se donne l'ambition réussie de rendre l'ouvrage

accessible à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce sujet.

Séverine Alary
11, route d'Echandens, CH–1027 Lonay
alarysev@hotmail.com